



Union Acrobatique Metz-Moselle
Groupes et horaires
Saison 2026-2027



Ecole de l'acrobatie

Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.).

- **Loisirs 6-10 ans (2017-2021)** : samedi 10h30 - 12h00
- **Loisirs 11-16 ans (2011-2016)** : samedi 16h00 - 17h30
- **Loisirs 17 et + (2010 et avant)** : mercredi 20h15 - 22h00*

Para-trampoline

Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.) pour un public handicapé.

- **Loisirs 6-10 ans (2017-2021)** : samedi 10h30 - 12h00
- **Loisirs 11 et + (2016 et avant)** : samedi 14h00 - 15h30

Groupes Evolution et Performance

Pratique approfondie avec objectifs compétitifs en Tumbling, Trampoline et Team Gym dans les catégories Fédéral ou National. Entrée sur tests de sélection de l'équipe technique du club. Prendre contact avec le club pour les horaires.

NB : L'ensemble des entrainements sont dispensés au complexe Pierre Simon à la Patrotte, hormis le créneau marqué par un () qui se déroule aux Arènes de Metz.*



Union Acrobatique Metz-Moselle
Procédure d'inscription
Saison 2026-2027



Montants des cotisations

Loisirs	170 €	Evolution	190 €
		Performance	215 €

- Réduction de 10 € à partir du deuxième enfant

Ces différents montants incluent :

- les entrainements
- la licence auprès de la Fédération Française de Gymnastique,
- le contrat d'assurance Groupama pour la pratique gymnique,
- les frais de fonctionnement du club et d'utilisation des salles de sports.

L'UA2M accepte les chèques, CB, espèces, bons CAF sport et Pass Metz Loisirs CCAS. Le paiement par chèque peut se faire avec encaissements multiples (3 échéances maximum).

Procédure d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription 2026-2027 et la charte acrobate
- Rassembler les pièces suivantes :
 - le paiement de la cotisation
 - l'attestation de santé FFGYM et/ou un certificat médical, après avoir répondu au questionnaire de santé qui vous sera remis le jour de l'inscription.
- Remettre le dossier complet à un responsable de l'UA2M

L'adhérent dispose de deux semaines d'essai. Le paiement de la cotisation sera encaissé à l'issue de cette période d'essai.

Le paiement de l'ensemble de la cotisation doit avoir été réalisé pour accéder aux entrainements.